

Les Dits de Mauves

Le magazine de Mauves-sur-Loire



N° 139

SEPTEMBRE
2021

Bonne rentrée à tous !



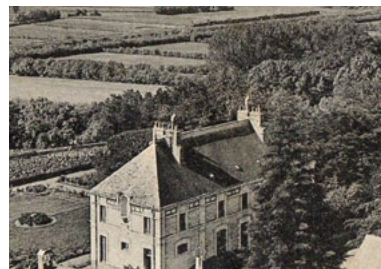
Photographie d'archive, rentrée 2020



P.6 _ Festival Mauves de Rire 2021



P.7 _ La Cantine scolaire à 1€



P.11 _ L'avenir de la Maison Goldie



P.12 _ Forum des Associations

www.mauvessurloire.fr



Mauves en image



Le Grand Pique-Nique du 4 juillet a rassemblé beaucoup de monde malgré un temps capricieux ! Ce fut une belle occasion pour se retrouver et partager un moment de convivialité tous ensemble autour de plusieurs animations.



C'est l'heure du grand saut vers le collège pour les CM2 ! En cette fin d'année scolaire, Emmanuel Terrien, Maire de Mauves-sur-Loire, a tenu à féliciter les futurs collégiens et leur souhaiter un bon avenir scolaire hors de la Commune.



Le 22 juin dernier, les enfants et les assistantes maternelles de l'association «Les Bouts de Choux Malviens» ont eu la chance de visiter le parc animalier Natural Park. Un moment privilégié pour la découverte des animaux et de la biodiversité !



Le 26 et 27 juin derniers, six jeunes de l'Espace Jeunes ont découvert la navigation grâce à l'association **Tous En Mer** dans la baie de Quiberon, à bord du catamaran « arc en ciel ». Au programme : installation dans le bateau, préparation des repas, découverte de la navigation en mer avec la gestion des voiles. Après une nuit sur l'île d'Hoedic, ils ont pu découvrir l'île d'Houat sur le chemin du retour.

Édito



Emmanuel Terrien
Maire de Mauves-sur-Loire

Chères Malviennes, Chers Malviens,

L'heure de la rentrée a sonné. Période toujours un peu mitigée où, pour les petits comme pour les grands, les sentiments se mêlent : nostalgie d'un été synonyme de vacances et de repos qui touche à sa fin, petite appréhension à l'approche d'une reprise imminente, enthousiasme lié au nouveau départ que représente ce mois de septembre. En tout état de cause, une réelle période de transition que nous avons tous à gérer au mieux.

Une rentrée qui sera malheureusement une nouvelle fois atypique, marquée, comme l'an dernier, par la crise sanitaire qui nous touche tous. Et c'est cette fois le « pass sanitaire », instauré par le décret d'application du 7 août dernier, qui bouscule nos habitudes. A l'échelle nationale, il crée le débat, malheureusement divise et génère des tensions. A celle de notre commune, nous composons au mieux avec son application légale. C'est ainsi que Mauves Balnéaire, s'il n'a pas pu se dérouler de la manière que nous aurions tous souhaité, a néanmoins pu se tenir. Certes tout le monde n'a pas pu assister aux concerts mais ceux-ci ont eu lieu, permettant non seulement de conserver l'esprit de notre événement estival mais également à des artistes, privés de moyen d'expression depuis de trop longs mois, d'exister.

Mais cette rentrée ne va fort heureusement pas se limiter au seul « pass sanitaire » ! Elle va en premier lieu être l'occasion pour nos chères petites têtes blondes de retrouver un chemin de l'école que nous leur souhaitons moins chaotique que celui des années précédentes. S'il faut bien sûr rester prudent et si des contraintes demeurent, les équipes scolaires et péri-scolaires de la commune ont en tout cas, comme d'habitude, tout mis en œuvre pour leur assurer une reprise la plus zen possible.

« La révision des tarifs de la pause méridienne : un choix politique fort à la hauteur des moyens de notre commune. »

Mais la vraie nouveauté de la rentrée scolaire se situera surtout côté cantine: pas encore du côté des locaux, même si le projet d'agrandissement sera à l'ordre du jour les mois à venir, mais plutôt du côté du portefeuille des parents. Le conseil municipal a en effet acté une révision de la grille tarifaire de la pause méridienne (voir page 9). L'objectif est de baisser la participation des familles aux moyens

les plus modestes, avec un effort tout particulièrement significatif pour les quotients familiaux les plus bas avec la mise en place du dispositif « cantine à 1€ ». Même si nous aurions souhaité pouvoir aller encore plus loin, cette nouveauté n'en est pas moins un choix politique fort à la hauteur des moyens de notre commune.

Cette rentrée sera également l'occasion pour les associations de reprendre leurs activités dans des conditions « presque » normales. Si ce « presque » est encore de trop bien sûr, on peut néanmoins se réjouir du retour progressif des activités sportives et culturelles qui contribuent au bien-être et au dynamisme de notre commune. En ce sens, pouvoir retrouver tous les acteurs associatifs le 4 septembre prochain à l'occasion du forum des associations est un vrai plaisir et... une première victoire.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle et très agréable rentrée !

Bonne lecture.
Emmanuel Terrien

Nantes Métropole

Défis citoyens : engagez-vous !

UNE NOUVELLE SAISON POUR LES DÉFIS CITOYENS

Vous avez envie de changer vos habitudes, réduire vos déchets, manger mieux et consommer moins d'énergie ? **Les défis citoyens de la transition sont faits pour vous !** Nantes Métropole vous accompagne à transformer vos modes de vie.

En équipe et suivi par des animateurs, vous allez examiner votre quotidien, réaliser des relevés de compteurs, électriques et gaz, pesez vos poubelles ou encore analyser vos tickets de caisse. Vous pourrez ensuite expérimenter de nouvelles habitudes, plus sobres et atteindre les objectifs fixés pour chaque défi : par exemple, composter vos déchets alimentaires, installer des mousseurs sur vos robinets, faire le marché à plusieurs, cuisiner des nouveaux produits... Et vous verrez, après, impossible de revenir en arrière !

Des temps d'échanges conviviaux, temps forts inter-équipes, visites, ateliers, ainsi que la dynamique de groupe, vous permettent de tester de nouvelles habitudes, plus sobres. Les défis se basent sur le progrès global des foyers : peu importe d'où on part, et où on arrive, l'essentiel est de progresser ensemble,

que ce soit en famille, en couple ou en solo, entre amis, voisins ou colocataires !

Les défis citoyens sont ouverts aux habitants des 24 communes de la métropole. Vous pouvez vous inscrire seul ou en équipe.

Inscriptions gratuites sur :
<https://metropole.nantes.fr/defis>.
Inscriptions ouvertes jusqu'à fin Novembre.

NOUVEAUTÉ 2021 : RECHERCHE DE STRUCTURES RELAIS !

En tant que structure de l'éducation populaire, ESS, santé, solidarité, éducation, association ou encore environnement, vous portez peut-être (ou souhaitez lancer) des projets sur l'alimentation, les économies d'énergies et d'eau ou la réduction des déchets. On vous propose d'être structure relai du défi !

Être structure relai permet de sensibiliser les citoyens et d'échanger sur les problématiques énergétiques, climatiques, agricoles et de santé : vous les encouragez à changer leurs habitudes dans un cadre convivial. Cela permet également de consolider l'image citoyenne de votre structure et apprendre

sur la thématique de votre choix : **alimentation, énergie ou déchet.**

Votre rôle: recruter et mobiliser une équipe de foyers, construire votre projet «défi», proposer quelques temps forts et participer à des temps de formation, groupes d'échange d'animateurs.



Plus d'informations :

Défi Alimentation : Fanny CARON
defialimentation@gab44.org,
02.40.79.76.74

Défi Énergie : Elodie LANCAR,
defisenergie-nantes@aliseen.org,
02.85.29.16.36.

Défi Zéro Déchet : Florian ROQUINARCH,
florianroquinarch@ecopole.com,
02.40.48.56.98.

Vie quotidienne

La vie locale en quelques mots

ENTRETIEN DES TROTTOIRS



Nous vous rappelons que même si l'entretien des voiries relève globalement de Nantes Métropole, les riverains sont tenus d'entretenir les trottoirs et accotements, devant leur habitation, afin de permettre une bonne circulation des piétons. Il n'est permis d'avoir des plantations en bordure du domaine public communautaire qu'à **une distance de 2 mètres** pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur et de 0,50 mètres pour les autres. Cette distance est calculée à partir de la limite de la propriété. En tout état de cause, **les végétaux situés dans une propriété privée ne doivent entraîner aucune nuisance à l'usage du domaine public.** Les propriétaires sont donc tenus de couper les racines ou les branches gênantes à la limite de leur propriété, ceci pour la **sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite** empruntant la chaussée.

RAPPEL SUR LES NUISANCES SONORES

Suite à quelques plaintes reçues en Mairie, nous rappelons que les bruits de voisinage de jour comme de nuit peuvent être sanctionnés lorsqu'ils constituent un trouble anormal causé par **un individu**, locataire ou propriétaire d'un logement (*cri, talons, chant, fête familiale...*), par **une chose** (*instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice...*), ou par **un animal** (*abolements...*). **On parle de tapage nocturne lorsque ces bruits sont commis la nuit et que l'auteur a conscience du trouble qu'il engendre, et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour y remédier.** Pour information, le tapage nocturne peut être puni d'une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à **180€**, et jusqu'à 450€ dans le cas d'une condamnation.



KINÉSITHÉRAPIE



Bettina Gérard vous informe de l'arrivée de deux nouvelles kinésithérapeutes ! Laura Audrain est en place depuis le 6 juillet dernier et Soraya Ponsan rejoindra à son tour l'équipe le 13 septembre prochain. Bettina souhaite remercier tous ses patients pour leur indulgence lors de cette période difficile pendant laquelle elle n'a pas pu recevoir tout le monde. Désormais, **le cabinet de kinésithérapie peut accueillir plus de rendez-vous** et de nouveaux créneaux sont disponibles.



Cabinet de Kinésithérapie
2 rue du Choiseau
02.40.25.56.05



Zoom sur...

Le programme local de prévention des déchets

En décembre 2021, Nantes Métropole adoptera son 3^{ème} programme de réduction des déchets. Du 12 juillet au 20 septembre 2021, elle met à disposition des métropolitains ce projet de **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) 2021-2026**. Tous les habitants de la métropole peuvent ainsi pouvoir donner leur avis.

Avec ce 3^{ème} programme de réduction des déchets, Nantes Métropole veut diminuer de **20%** les tonnages de déchets ménagers collectés d'ici 2030. Sont notamment ciblés à ce titre : les déchets alimentaires, les emballages et plastiques, les textiles et objets ré-employables. Il concerne les déchets qui sont de la compétence de Nantes Métropole, à savoir : les déchets des habitants (dits « ménagers »), les déchets des entreprises, administrations et collectivités, collectés en même temps que ceux des habitants (dits « assimilés »). Les déchets du bâtiment, industriels, agricoles ou de santé ne sont donc pas concernés par ce programme. Il a pour objectifs d'ici 2030 de réduire de 20% les déchets ménagers et assimilés par rapport à 2010 soit d'atteindre 356 kg/an/habitant de déchets (hors gravats) en 2030 contre 444 kg en 2010 ; Atteindre 65% de déchets triés et diviser par 5 le gaspillage alimentaire...



Une idée à proposer, une remarque à formuler, une expérience originale à relater ? Les habitants peuvent donner leur avis en ligne: <https://www.registre-dematerialise.fr/2525>, jusqu'au 20/09/21. Leur contribution permettra d'enrichir le projet que propose Nantes Métropole, avant son adoption définitive en décembre 2021.



Hommage à... Jean-Luc Schelfout

« Une humeur constante accompagnant une bonhomie sympathique, une voix forte et claire, des yeux bleus malicieusement trahissant une origine ch'ti, c'était le portrait de Jean-Luc Schelfout, ancien élu municipal de Mauves de 2014 à 2018. Conseiller, il siégeait dans les commissions urbanisme et cadre de vie, vie sociale et solidarités ainsi qu'au CCAS. Son engagement dans la commune était aussi associatif. Il aimait les mots et les bons mots. Comédien amateur et lecteur passionné, il faisait les beaux jours du Petit Théâtre Mauves ou de Mauves en Noir entre autres... Jean-Luc s'est éteint samedi 17 juillet à l'âge de 68 ans. Nos pensées vont à sa famille, ses proches et ses amis. »

C'est par les mots de Jean-Christophe Loez que la Commune souhaitait rendre hommage à ce grand ami de Mauves-sur-Loire.

Mauves de Rire 2021

Trois jours d'humour à Mauves

UNE NOUVELLE ÉDITION FAMILIALE !

Proposée et produite par la municipalité de Mauves-sur-Loire, appuyée par une équipe de bénévoles bien organisée, la quatrième édition de « Mauves de Rire », qui se déroulera dans la **salle de spectacle du Vallon** du 8 au 10 octobre 2021, se veut plus éclectique et familiale que jamais ! Comme le souligne **Philippe Perrot**, adjoint à la Culture et à la Communication, « *c'est le rendez-vous incontournable de l'année pour rire en famille et entre amis, dans un cadre convivial, et qui permet de découvrir des artistes de tous les horizons.* »

Comme à l'accoutumée, la soirée d'ouverture sera dédiée aux nouvelles pépites de l'humour avec le **Tremplin MDR 2021**. Le samedi après-midi, **Jovany** vous entraînera dans son univers fantasque avec son spectacle « *Le Dernier Saltimbanque* ». Le soir, vous retrouverez le duo explosif **Stotz & Giroud** dans leur musicomic show « *Classe!* ». Le dimanche après-midi, les **Vice Versa** monteront sur la scène du Vallon pour un show visuel et hilarant avec « *Imagine* ». Enfin, c'est **Julien Santini** qui clôturera le festival avec son spectacle « *Loser Magnifique* ».



Le Tremplin



Ils sont jeunes, mais pas novices, ils sont surtout drôles et pétris de talent ! Trois choses les lient : l'amour de la scène, l'envie de gagner, et surtout le talent. Au programme: **Klotilde, Youri Garfinkel, Julien Ville, Sophia Benyahia, Hervé Dipari, Elodie KV et Carlos Flinnroï**. Vous pourrez participer à l'élection du Talent MDR21 à l'issue de la soirée, organisée avec le Petit Théâtre de Mauves. **Rendez-vous le Vendredi 8 octobre à 20h30.**

Jovany



Dans son spectacle « *Le Dernier Saltimbanque* », le rythme des gags et son regard déjanté sur le monde nous emmènent dans un univers fantasque. Jovany nous raconte son histoire, son parcours, ses mémoires... Figés entre souvenir et fabulation. 70 minutes folles qui dévoilent le visage d'un artiste attachant, sensible et déséquilibré. Êtes-vous prêt à découvrir cet ovni de l'humour? **Rendez-vous le Samedi 9 octobre à 15h00.**

Cécile Giroud & Yann Stotz



Partez à la rencontre d'un duo musical débordant de talent ! D'un côté, Yann Stotz est un véritable homme élastique affublé d'une voix de crooner, de l'autre gambade la pétaradante Cécile Giroud qui taquine du piano aussi bien qu'elle chante. Un musicomic show unique en son genre, copieusement varié, surprenant, très drôle bien-sûr et même émouvant ! **Rendez-vous le Samedi 9 octobre à 20h30.**

Les Vice et Versa



Plongez dans l'imaginaire de ces deux artistes hors du commun, influencés par les cartoons et les personnages de Jim Carrey. Une véritable bande-dessinée en live qui détonne par son humour et les performances physiques. L'imaginaire de l'un met sans cesse à l'épreuve celui de l'autre dans un show mêlant danse, bruitages, mimes et stand-up. **Rendez-vous le Dimanche 10 octobre à 15h00.**

Julien Santini



Comédien de formation, il intègre une troupe théâtrale qui décidera de partir en tournée... Mais sans lui. Fonctionnaire pendant dix ans puis 278^{ème} au championnat de Karaoké de la Région Auverne-Rhône-Alpes, il monte sur scène pour vous raconter son quotidien de *loser magnifique*. **Rendez-vous le Dimanche 10 octobre à 19h00.**

Tarifs et réservation

Infos : www.mauves-de-rire.fr
Réservations : 01.48.65.97.90 / FNAC & points de vente habituels
 Vente possible sur place, réservation conseillée.
Tremplin Jeunes Talents : 10€ par personne.
Spectacles : 15€ par personne / 10.95€ tarif réduit*

*Tarif réduit : - de 16 ans, bénéficiaires du RSA.

Pass sanitaire et vie locale

Sa mise en place sur la commune

Nous pensions laisser le sujet « **COVID-19** » derrière nous en partant en vacances. Eh bien, c'est raté... La pandémie et ses différents variants nous ont rattrapés dès la fin du mois de juillet.

Si c'est la loi du 31 mai 2021 portant gestion de la sortie de la crise sanitaire qui avait institué la possibilité de conditionner l'accès à certains lieux, certaines activités à la présentation d'un « **pass sanitaire** », c'est le décret du 1^{er} juin 2021 (modifié par celui du 19 juillet) qui a concrétisé cette possibilité pour les activités ou événements sportifs, culturels, festifs, ludiques.

Les indicateurs de suivi de l'épidémie se dégradant et la vaccination représentant aujourd'hui la seule solution permettant de supprimer progressivement les contraintes sanitaires, la loi du 5 août dernier et son décret d'application du 7 août ont étendu l'utilisation du « **pass sanitaire** » et mis en place l'obligation de vaccination pour certains personnels de santé.

LE «PASS SANITAIRE», C'EST QUOI ?

Le « **pass sanitaire** » consiste en la présentation d'une preuve sanitaire parmi les trois suivantes :

- Le **résultat négatif** d'un examen de dépistage RT-PCR, d'un test antigénique ou d'un autotest, de maximum 72 heures.
- La **vaccination**, avec un justificatif prouvant un schéma vaccinal complet.
- Un **certificat de rétablissement** à la suite d'une contamination par la covid-19.

Tout justificatif généré comporte les noms, prénoms, date de naissance de la personne concernée et un code permettant sa vérification (QR Code).

Ce « pass » est exigible pour avoir accès* :

- À la majorité des établissements recevant du public dès lors qu'ils accueillent des activités culturelles, sportives, ludiques ou festives.
- Aux événements culturels, sportifs, ludiques ou festifs organisés dans l'espace public ou dans un lieu ouvert au public et susceptibles de donner lieu à un contrôle de l'accès des personnes.
- Aux restaurants et débits de boissons.
- Aux magasins de vente et centres commerciaux d'au moins 20 000 m² cumulés listés par le Préfet de Département en fonction des indicateurs locaux de suivi du virus.
- Aux foires et salons professionnels.
- À certains services et établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, sauf situation d'urgence ou dépistage.
- Aux transports publics interrégionaux pour les trajets de longue distance.

Il a été rendu obligatoire, dès le 9 août, auprès du public majeur (spectateurs, visiteurs, clients), puis à partir du 30 août aux salariés, agents, bénévoles attachés aux lieux ou manifestations concernées, et enfin, à partir du 30 septembre, aux mineurs de 12 ans et plus.

*article 47-1 du décret du 1er juin modifié-version 7 août.

Avez-vous pensé à votre pass sanitaire ?



COMMENT EST-IL CONTRÔLÉ ?

Le « **pass sanitaire** » est contrôlé au moyen d'un smartphone et de l'application « **Tous anti-covid-vérif** » (téléchargeable gratuitement). La personne chargée du contrôle d'accès peut alors scanner le QR-Code présenté par l'arrivant ; les noms et prénom, date de naissance de l'intéressé(e) apparaissent avec un signal vert ou rouge (pass sanitaire valable ou non valable). Ce QR-Code peut être présenté sous format papier (délivré le jour de la vaccination ou obtenu via les sites [ameli](http://ameli.fr), [assurance-maladie](http://assurance-maladie.gouv.fr) ou sidep.gouv.fr) ou numérique si les justificatifs ont été scannés dans l'application « **Tous anti-covid** ».

Des sanctions pénales sont mises en place pour lutter contre l'usurpation de « **pass sanitaire** », pour absence de mise en place du contrôle dans les cas prévus par les textes, ou pour la mise en place des contrôles en dehors des cas prévus par les textes.

QUELLES CONSÉQUENCES CONCRÈTES SUR LA COMMUNE ?

Voici les nouvelles conditions d'accès à certains lieux :

- Pas de nécessité de « **pass sanitaire** » pour l'accès à la majorité des services publics de base : mairie, accueils périscolaires ou de loisirs...
- Il est exigé pour l'accès à la bibliothèque.
- Il est exigé pour l'accès aux manifestations culturelles se déroulant dans la salle du VALLON (spectacles...).
- Il est exigé pour l'accès aux expositions temporaires organisées dans la Chapelle.
- Il est exigé pour l'accès aux concerts de Mauves balnéaire.
- Il doit être mis en place par les associations pour les activités sportives, culturelles, ludiques et festives qu'elles organisent.
- Les écoles et les établissements de type « **W** » (administrations, banques, bureaux) ne sont pas concernés par ces obligations.

Attention, la question du « **pass sanitaire** » ne doit pas faire oublier la nécessaire application des autres mesures de prévention mises en place auparavant et toujours en vigueur :



Nous rappelons que les mesures rapportées ci-dessus sont applicables à la date de parution de l'article. L'évolution de la situation sanitaire peut bien évidemment amener les autorités à prendre de nouvelles mesures.

Solidarités

Actions, aides et accompagnements

SEMAINE BLEUE : SPECTACLE DÉBAT



Dans le cadre de la Semaine Bleue, Le CLIC organise un **spectacle débat le Lundi 4 Octobre 2021 à 14 h30**, salle Renée Losq à Sainte-Luce-sur-Loire. Alliant théâtre et multimédias, ce spectacle est à destination des séniors du canton de Carquefou.

Ce spectacle humoristique et interactif «*Alerte Isolement*» sera joué par la **Compagnie Casus Délire**. Il a pour ambition de mettre en évidence les facteurs de l'isolement, d'identifier les réponses disponibles sur le territoire et d'inciter à une mobilisation citoyenne, solidaire et intergénérationnelle autour d'une problématique de plus en plus prégnante **Gratuit**. **La commune met en place un transport pour assister au spectacle, (inscription au 02.40.25.50.36)**



Informations et inscriptions :

Le **CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination) - 02.28.22.20.35
clc@mairie-carquefou.fr

NOUVEAU : LE NUMÉRIQUE POUR TOUS



#APTIC
LE PASS QUI RAPPROCHE
LE CITOYEN DU NUMÉRIQUE

En complément des ateliers «*Initiation à l'utilisation de la tablette tactile*» (le jeudi matin à partir du 7 octobre), Mauves s'inscrit avec la commune de Thouaré dans l'expérimentation des chèques «**Pass Aptic**», en lien avec la maison des Familles de Thouaré-sur-Loire.

APTIC est un dispositif gratuit soutenu par l'État qui se matérialise sous forme d'un carnet de chèques. Il donne accès aux bénéficiaires à des services d'accompagnement numérique. Déjà mis en place par le Département de Loire-Atlantique et Nantes Métropole, la Commune s'inscrit dans cette démarche pour en faire bénéficier les Malviens éloignés de la pratique numérique, identifiés par le CCAS. **Cinq chèques d'une valeur de 10€ (semblables aux tickets restaurants) seront remis aux habitants concernés.** Ils pourront être utilisés de septembre à décembre, lors des ateliers proposés les lundis et samedis par **Ellen Barrere** (photo), animatrice informatique de la Maison des familles à Thouaré-sur-Loire



Informations et inscriptions :

CCAS - Mairie de Mauves-sur-Loire
02.40.25.50.36.

UN GOÛTER DES AÎNÉS POUR LES +75 ANS

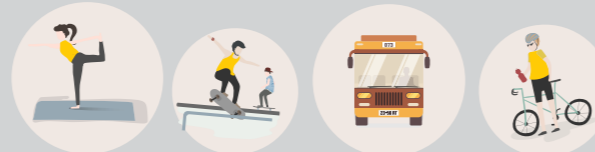
La Commune propose un moment de convivialité le jeudi 14 octobre, 14 h30, à la salle René Guy Cadou, en organisant un **goûter pour les Malviens et Malviennes de plus de 75 ans**. Il sera animé par Franck Robe. Un courrier avec coupon-réponse sera adressé début septembre. Si vous ne recevez aucun courrier, nous vous remercions de vous faire connaître auprès de la mairie.

Un transport depuis votre domicile pourra être mis en place par la commune. Gratuit. Inscription obligatoire au 02.40.25.50.36.

TÉLÉASSISTANCE - VITARIS

A partir du mois d'octobre, la téléassistance évolue. Le Conseil Départemental a délégué cette mission à Vitaris. L'entreprise vous a peut-être déjà contacté ou elle le fera prochainement car elle doit vous rencontrer pour **contrôler ou remplacer le matériel** si nécessaire. A l'issue de ce rendez-vous, vous allez devoir signer un **nouveau contrat et fournir un RIB**, sans obligation de changer les options actuelles mises en place. Toutefois, si vous le souhaitez, vous aurez la possibilité d'ajouter de nouvelles options, en supplément, qui vous seront présentées, payantes quant-à-elles. **Nous vous conseillons donc d'accepter ce rendez-vous.**

TARIFICATION SOLIDAIRE



AIDE À L'INSCRIPTION SPORTIVE ET DE LOISIRS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accorde une aide financière pour l'inscription de vos enfants de 5 à 18 ans à une activité sportive, culturelle ou de loisirs en fonction de certains critères dont votre quotient familial :

- 80 € pour les QF inférieurs ou égaux à 350 €
- 50 € pour les QF compris entre 351 € à 500 €
- 30 € pour les QF compris entre 501 € à 600 €

L'aide sera versée directement à la famille dans la limite du montant restant à sa charge après déduction des autres aides auxquelles elle est éligible : CAF, État, Région, Département, Comité d'Entreprise...

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact auprès du **CCAS au 02.40.25.54.33** ou à l'adresse mail **ccas@mauversurloire.fr**

TRANSPORT EN COMMUN

La tarification solidaire permet à tous les membres du foyer de bénéficier d'une réduction sur les formules illimitées TAN selon votre quotient familial (si vous ne possédez pas de quotient familial, l'avis d'imposition est nécessaire).

Quotient familial :

- **Gratuité pour les QF inférieurs ou égaux à 350 €**
- **-90% pour les QF compris entre 351 € à 500 €**
- **-50% ou -70% pour les QF compris entre 501 € à 600 €**

Faites la simulation sur : eservices.nantesmetropole.fr/accueil-particuliers

Enfance/jeunesse

Information cantine

RÉVISION DES TARIFS DE LA PAUSE MÉRIDIANNE ET MISE EN PLACE DU DISPOSITIF « CANTINE À 1€ »

La grille tarifaire de la pause méridienne applicable aux familles au **1^{er} septembre 2021 a été révisée** dans le but de baisser la participation des familles dont les quotients familiaux (QF) sont inférieurs à 1500€ et notamment ceux des familles dont les QF sont les plus bas. **Cette nouvelle grille comporte désormais 22 tranches de tarification**, ce qui permet de lisser les effets de seuil existant entre les différentes tranches de QF et de diminuer le tarif minimum de la cantine de 3,53€ à 3,00€.

Par ailleurs, **Mauves-sur-Loire est désormais éligible au dispositif de tarification sociale des cantines scolaires.** Dans le cadre d'une convention, l'État verse aux collectivités adhérentes une aide de 3€ par repas servi, facturé au tarif maximal de 1€. Cette aide et son montant sont fixés chaque année dans la loi de finances. Ils pourront être supprimés ou révisés, ce qui amènera la collectivité à ajuster la grille tarifaire applicable aux familles à l'issue de chaque année scolaire. **Cette mesure vise à répondre à un besoin des familles précaires** qui vivent en ruralité et qui ne peuvent pas toujours payer la restauration scolaire pour leur enfant. D'après une enquête menée par l'IFOP en janvier 2020, 42% des communes ne pratiquent pas de tarifs sociaux pour les cantines scolaires, or ces cantines sont un **service public indispensable** aux familles. Après une année difficile due à la crise sanitaire et aux fermetures des écoles, le nombre de communes éligibles a été multiplié par trois en 2021, **ce dispositif touche désormais 12 000 communes.**



Lors du conseil municipal du 28 juin dernier, il a été voté l'adhésion à la mesure temporaire «**Cantine à 1 €**» proposée par l'État **permettant aux familles dont les QF ne dépassent pas 800€ de bénéficier d'un tarif de 1€ pour le service de restauration scolaire**, et ce à compter du 1^{er} septembre 2021.

Écoles

C'est la rentrée !

Cette année à Mauves, **370 jeunes Malviens vont faire leur rentrée dans les deux écoles de la Commune, dans le respect des protocoles sanitaires. L'occasion de faire un point sur les effectifs de chaque classe*.**

École Saint-Joseph : 117 élèves

ENSEIGNANT	CLASSE	EFFECTIFS
Mme Genoist	Très petite section Petite section Moyenne section	27
Mme LeBras	Grande section CP	23
Mme Harand	CP CE1	19
Mme Leroux	CE1 CE2	20
Mme Henry Mr Joly	CM1 CM2	28

École Jules Verne : 253 élèves

ENSEIGNANT	CLASSE	EFFECTIFS
Mme Logé	Très petite section Petite section	22
Mme Guémon	Petite section Moyenne section	22
Mme Roschewitz	Moyenne section Grande section	22
Mme Couprie Weber Mme Bauné	Grande section	22
Mme James	CP	22
Mr Le Jallé	CP CE1	21
Mme Bouteiller	CE1	25
Mme Gourby Mme Renoux	CE2	24
Mme Guichard	CE2 CM1	24
Mme Hemery	CM1	25
Mme Richard	CM2	24



*éléments fournis à titre indicatif et susceptibles d'être modifiés d'ici la rentrée

Vie économique

Les initiatives des acteurs locaux

ANNE BEAUFRETON : BUSINESS COACH, MENTOR, STRATÈGE, CRÉATIVE ET INTUITIVE !



Depuis 2015, Anne Beaufreton accompagne les femmes, les entrepreneurs et les dirigeants à vivre une vie professionnelle éclatante. Ce qui lui tient à cœur ? Que chaque être humain dans ce monde se sente libre de se révéler et de vivre son essence et sa puissance !

Arrivée en famille à Mauves-sur-Loire il y a quelques mois après avoir vécu plus de dix ans en région parisienne, la coach certifiée est ravie de retrouver une qualité de vie dans ce

territoire dynamique, et souligne l'accueil chaleureux ressenti dès son installation.

Aujourd'hui, elle aide, en sessions individuelles, ateliers ou programmes collectifs, les particuliers en les assistant dans leur reconversion professionnelle, la définition de leur projet, la recherche d'un nouveau travail en entreprise ou encore l'accompagnement dans leur prise de poste. Pour les entrepreneurs, elle s'avère précieuse dans le déploiement de leur leadership et dans l'élaboration de leur vision, la définition et mise en place de leur stratégie.

«Le cœur de mon approche est la recherche d'authenticité en chacun de mes clients, pour décupler leur motivation, leur énergie, leur créativité et leur performance dans leur activité professionnelle.»

Si ce qu'elle vous partage fait écho en vous, Anne vous propose de prendre rendez-vous avec elle pour **une session découverte de 30 minutes gratuites** afin de la rencontrer et d'échanger sur vos objectifs.



ANNE BEAUFRETON
36 rue du Val Manteau
anne@annebeaufreton.com
www.annebeaufreton.com

LAURA HERVÉ, LE NOUVEAU VISAGE DE «BULLE DE BIEN-ÊTRE»



L'institut de beauté «Bulle de Bien-Être» fait peau neuve et apparaîtra en septembre sous une nouvelle devanture, un nouvel intérieur mais aussi... un nouveau visage ! La jeune esthéticienne **Laura Hervé**, originaire d'Ancenis, a en effet repris l'activité au 1^{er} juillet dernier et fait perdurer l'offre bien-être et beauté dans la commune de Mauves-sur-Loire, toujours en compagnie d'Aurore.

Après des études en esthétique, cosmétique et parfumerie à Nantes, Cholet, puis Ancenis, l'esthéticienne a travaillé deux ans à Esthetic Center de la Chapelle Basse-Mer. Lorsqu'elle entend parler de la vente de l'institut sur Mauves-sur-Loire, elle n'hésite pas une seule seconde pour se lancer dans l'aventure. **Ravie de son accueil sur la commune, Laura souligne l'ambiance conviviale du quartier et est «sous le charme des habitants de la commune, qui sont accueillants et souriants».**

L'enseigne, créée il y a 14 ans par Mme Taupin Marie, compte huit instituts, avec comme souhait principal de développer ce domaine d'activité en milieu rural et aider les femmes dans leur projet entrepreneurial. La gestion franchisée est un atout majeur pour la création/reprise d'entreprise, avec comme principaux avantages : le développement, le commerce de proximité, mais aussi le partage de savoir-faire, l'accompagnement, et tout cela sans perdre son indépendance.

Laura propose des soins complets et des formules pour plaire à tous, hommes et femmes. L'offre s'étend de l'épilation à l'onglerie, en passant par les soins du corps et du visage, et le maquillage. Une nouveauté est ajoutée à la carte: la pose de gel pour les ongles. La carte de fidélité offre des réductions et des avantages toute l'année et des cartes cadeaux sont également disponibles. **Vous pouvez prendre rendez-vous 24/24, 7j/7 sur le site internet, ou pendant les heures d'ouverture par téléphone.**



BULLE DE BIEN-ÊTRE
6 rue de la Mairie
02.40.25.57.50
www.bulle-de-bien-etre.com

Pizz'à la Folie : information

Mr Thierry Delhommeau, le marchand de Pizza «Pizz'à la Folie» habituellement présent place de l'église tous les lundis, ne pourra malheureusement plus être présent dès septembre, pour raisons professionnelles. Il tient à remercier ses clients pour leur confiance accordée pendant les 25 années de présence sur la commune de Mauves-sur-Loire.

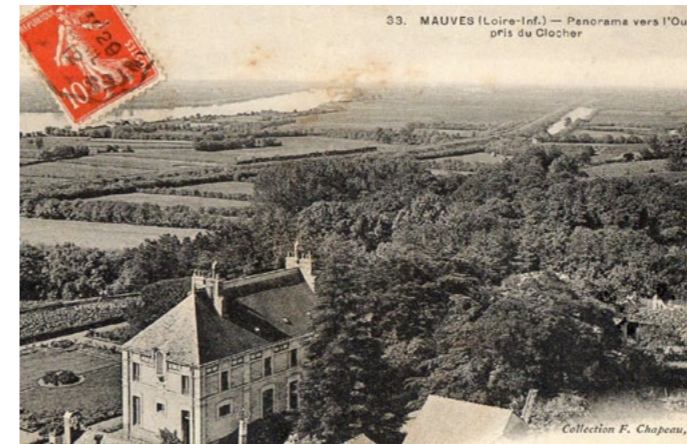
Urbanisme - Territoire

Les projets de la commune

LA COMMUNE SE PORTE ACQUÉREUR DE LA «MAISON GOLDIE»

UN PEU D'HISTOIRE

La Maison «Goldie», située au 10 rue de la Côte Saint-Denis, a été construite en 1878 par Mr. Eugène PLOTEAU et Mme Nathalie COCAULT du VERGER. En 1955, la propriété est revendue à Mademoiselle Agnès GOLDIE, dont elle gardera le nom, avec un hectare de terrain. L'association «Maison Mariale du Verger», créée par cette nouvelle propriétaire, permettra à cette maison de maître d'accueillir des personnes âgées, malades, et ayant un faible revenu. Le décès prématuré de la fondatrice de l'association en 1959 mettra fin au projet, mais la maison fut léguée à l'Union des Œuvres de Saint Vincent de Paul pour faire perdurer l'œuvre de Goldie. En 1973, les membres du Conseil d'Administration décident de confier à une autre équipe la construction d'un foyer logement sur le grand terrain de la maison, la «Résidence du Verger». La Maison Mariale fut quant à elle vendue pour devenir un cabinet médical en 2005.



LA POSSIBILITÉ D'UN RACHAT PAR LA COMMUNE

Afin de proposer une offre de santé qualitative et pérenne, les professionnels de santé ont décidé de construire un nouveau pôle médical sur Mauves. Dans ce contexte, **la municipalité, lors de son dernier conseil municipal du 28 juin dernier, a validé la décision d'acquérir la «Maison Goldie».** Avant de proposer un prix d'achat à la SCI, la Commune était tenue de saisir l'administration des Domaines afin d'avoir une estimation de la valeur du bien. Elle propose donc d'acquérir la maison au prix estimé, soit **475 000 €**, auxquels s'ajouteront les frais d'actes. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité une demande de prêt de 350 000 € auprès de la Banque Postale.



UN PROJET AU CŒUR DU BOURG

Ce terrain bâti, à proximité immédiate de l'église, est susceptible de constituer un **élément majeur** dans l'optique d'un réaménagement du centre-bourg : préservation du patrimoine bâti local, désenclavement du secteur, aménagements d'espaces ou d'équipements publics. **Cet intérêt a été souligné dans une étude du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)** commandée par la commune. Il a aussi été confirmé par le département qui, destinataire d'un projet d'aménagement futur du site «Goldie» par la Collectivité, a donné un premier avis favorable à l'attribution d'un soutien financier dans le cadre du dispositif plus global «cœur de bourg».

La «Maison Goldie», c'est :

- Une parcelle de **1293m²** ;
- Un bâtiment d'habitation ancien de **166m²** au sol ;
- **4 niveaux** (sous-sol, rez-de-chaussée, 1^{er} étage, combles)
- Des dépendances bâties (dont un pigeonnier datant de 1714, un parking extérieur et des espaces verts).

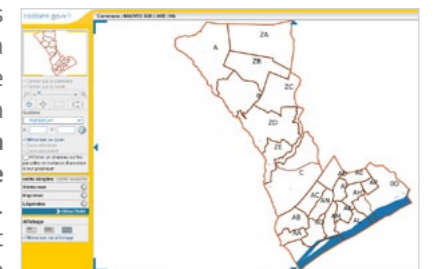
La Commune souhaite avant tout permettre aux malviens et malviennes de **garder un libre accès à cette bâtisse et à ses extérieurs**, notamment au pigeonnier du Verger qui fait partie des éléments patrimoniaux les plus anciens de Mauves. La configuration de la maison permet d'envisager plusieurs nouvelles destinations pouvant répondre au besoin d'évolution de la commune : elle pourrait se muer en un nouvel équipement public, que ce soit pour la création d'une médiathèque ou d'un espace de coworking... En attendant un projet bien défini pour le domaine, il s'auto-financera par le moyen locatif. Son emplacement et son architecture offrant de nombreuses possibilités, **son acquisition renforcera la plurifonctionnalité du bourg, son attractivité, et offrira à la commune un cadre de vie agréable avec un patrimoine valorisé.**

« *La Maison Goldie est plus qu'une maison, elle est un site historique qui, bien que malmené par l'histoire récente, raconte encore aujourd'hui plusieurs siècles de l'histoire de Mauves.* »

- Rapport CAUE -

CADASTRE

Nous vous rappelons que dans le cadre de la représentation parcellaire cadastrale unique, un **nouveau plan cadastral sera consultable en ligne entre le 20 août et le 20 septembre.** Les habitants pourront durant cette période faire part de leurs éventuelles remarques directement sur le site web.



Site web :
www.rpcu.cadastre.gouv.fr

La vie des Assos à Mauves

Au fil des semaines...

FORUM DES ASSOCIATIONS MAUVES-SUR-LOIRE

SAMEDI
4 SEPT.
2021

De 9h30 à 13h
au complexe sportif du Pré aux Oies

ACCÈS PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE*



Forum des Associations 2021

Pour rappel, le Forum des Associations 2021 aura lieu le samedi 4 septembre de 9h30 à 13h au complexe du Pré aux Oies. N'hésitez pas à venir rencontrer les associations présentes dans la Commune et découvrir toutes les activités qu'elles proposent !

Attention, conformément aux annonces du gouvernement, un contrôle du Pass Sanitaire sera effectué à l'entrée du complexe. Nous vous invitons à prendre vos dispositions avant l'événement (Plus d'informations en page 7).

Voici la liste des associations présentes au Forum 2021 :

Alcool Assistance, Association Multisports Adultes Malviennaise, Amicale Laïque, APEL Saint-Joseph, Badminton «Les Fous du Volant», Bulles de Rires, Échanges Mauves-Sur-Loire - Hythe and Dibden, Essentiel Stretch, Gym Malviennaise, Haut les Chœurs, Le Cellier-Mauves Basket, Le Cellier-Mauves FC, Les Amis du Parc et du Château de la Droitière, Les Bouts d'Chou Malviens, Les Dimanches Acoustiques, Loire à Contre-Courant, Mauves Histoire, Mauves'n Danse, Mauves sur Arts, Mauves Tennis de Table, Musicamauves, Paroisse, Petit Théâtre Mauve, Photo Club de Mauves, Primevère et Gui Mauve, Purple Touch Rugby, Racing Club Nantais (section Thouaré-Mauves), Rêves de Loire, SDM Volley-Ball, S.O.S Mamans Urgences, Tourisme Erdre et Loire...

ÉCHANGES MAUVES-SUR LOIRE - HYTHE & DIBDEN

C'est le démarrage de la nouvelle saison 2021/2022 pour l'association Echanges Mauves sur Loire – Hythe & Dibden !

Cette année encore, l'association prévoit de nombreux temps forts :

LES ATELIERS TALK & PLAY POUR LES ADULTES

- L'Atelier du Vendredi à partir du 17 Septembre de 17h30 à 19h30
- L'Atelier du Mardi à partir du 21 Septembre de 19h30 à 21h

Les Ateliers Jeunes sont prévus du 25 au 27 Octobre

MAIS AUSSI...

- L'Assemblée Générale le vendredi 8 Octobre à 20h.
- Un Concert avec le groupe « Gerry Jazz Quartet » le 27 Novembre.
- Pour la première fois, un spectacle Pantomime en langue anglaise avec deux représentations : le 8 et 9 Janvier 2022.
- Visite de leurs amis anglais de Hythe & Dibden en Juin 2022.
- Des soirées conviviales tout au long de l'année ! (bingo, galettes des rois...)



Contact et informations :
echangesmauves.hythe@gmail.com

LE PETIT THÉÂTRE MAUVE

Vous aimez la scène ? Vous avez envie de jouer ? d'improviser ? de simplement gagner en confiance en vous ? Vos enfants ont besoin et envie de s'exprimer ? de s'épanouir ? de gagner eux aussi en confiance ?

Les ateliers du Petit Théâtre Mauve répondent à tout cela et pour tous les âges !

Les séances se déroulent dans la salle du Vallon :

- Adultes : lundi ou mardi soir 20h30-22h30
- Ados : mardi 18h/19h30
- 7-8 ans : mercredi 13h45 / 15h15
- 9-10 ans : mercredi 15h30 / 17h00

Un premier cours d'essai vous sera offert dès la rentrée.



Contact et informations :
petit.theatre.mauve@gmail.com



Contact et informations :
Monique Madic : 06 62 80 01 60
madic50@gmail.com
www.yogamone.fr

ASSOCIATION YOGAMONE

L'association Yogamone, sise au 3, chemin de Rome à Mauves, ouvre un cours de Hatha Yoga au château de Bel Air, 32 rue du Cellier, le jeudi de 18h45 à 20h.

Les cours débiteront à partir du 15 septembre, premier cours d'essai gratuit.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser à Monique Madic, professeure salariée de l'association.

La vie des Assos à Mauves

Au fil des semaines...

BULLES DE RIRES

Vous souhaitez retrouver estime et confiance en vous, vous débarrasser du stress ?

Bulles de Rires vous propose de les rejoindre le lundi salle René-Guy Cadou pour des séances de Yoga du Rire énergiques et libératrices ou bien, nouveauté pour cette année, des séances de Méditation en Mouvement apaisantes et ressourçantes.

Nous vous invitons à 2 séances de découvertes gratuites les 13 et 20 septembre de 19h30 à 20h30 au cours desquelles vous pourrez expérimenter les 2 activités proposées.

Nous serons heureuses d'échanger avec vous lors du Forum des Associations le 4 septembre.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.



Contact et informations :
Marie-Paule Demey : 06 32 70 03 07
bullesderires44@gmail.com

RANDONNÉE AVEC RÊVES DE LOIRE

Le dimanche 26 septembre 2021 l'association Rêves de Loire organise une randonnée pédestre avec traversée de la Loire en bateau !

La nouveauté de cette année: le départ se fera «Au Cul De Moulin» à Champtoceaux entre 8h30 et 9h30. La randonnée s'organisera autour 2 circuits en boucle, avec un premier de 15 km et l'autre de 8 km. Un ravitaillement sera prévu. Tarif: 5 euros.

Le concours photo La Loire Au Petit Matin continue jusqu'au 15 septembre, et la remise des prix se fera à la fin de la randonnée.



Contact et informations :
revesdeloire4449@orange.fr

LES FOUS DU VOLANT

L'Association de Badminton loisirs de Mauves sera présente au Forum des Associations le 4 septembre prochain afin de prendre les inscriptions pour la saison 2021-2022. Plus d'informations et documents à télécharger sur le site internet des Fous du Volant.



Contact et informations :
www.lesfousduvolant.org



LE CELLIER MAUVES-FC



C'est la rentrée pour les footballeuses et footballeurs du Cellier Mauves FC. Le planning de reprise, pour chaque catégorie, est à retrouver sur le site du club. Les inscriptions restent ouvertes.

Vous aimez le foot ? Rejoignez-l'association Le Cellier Mauves-FC ! Dès 5 ans, filles et garçons de Mauves et du Cellier peuvent participer à des séances découvertes et confirmer ainsi leur volonté de s'engager au sein d'une équipe dynamique et conviviale.

FOOTBALL FÉMININ

Selon le nombre de joueuses inscrites cette saison, des équipes féminines seront constituées dès l'école de foot (à partir de 5 ans). L'équipe senior recrute de nouvelles joueuses (à partir de 16 ans) pour renforcer son effectif.

NOUVEAUTÉS 2021

Le Cellier Mauves FC ouvre une section de foot diversifié. Au programme : fitfoot (fitness avec un ballon de football), futnet (tennis-ballon), footgolf, foot en marchant... Accessibles dès 14 ans et mixtes, ces pratiques offrent l'avantage d'être accessibles à tous les amateurs de football, quels que soient leur âge, leur condition physique, ou leur niveau technique. Les séances se dérouleront le dimanche matin, un dimanche sur deux.

Planning, inscription, renseignement :
www.lecelliermauvesfc.fr



Culture

Théâtre, musique, humour, expositions...

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2021 : LE PONT DE MAUVES



Construit en 1882, détruit en partie en 1940, de même en 1944, reconstruit en 1947... le Pont de Mauves a finalement été complètement refait en 2020 et habillé d'une passerelle piétons et vélos de chaque côté.

Dans le cadre des journées du Patrimoine, c'est sur ce thème et celui des bords de Loire que la compagnie *Bel Viaggio*, en collaboration avec la Municipalité et Mauves Histoire proposera un spectacle. Les représentations auront lieu le dimanche 19 septembre à 11h00, 14h30 et 16h00 à la Cale du Port, Mauves Balnéaire.

Par ailleurs, une exposition vous sera proposée par Mauves Histoire en partenariat avec Histoire et Patrimoine de la Chapelle-Basse-Mer et Barbechat, sur une rétrospective des principaux événements qui ont marqué ces ponts à travers une soixantaine de panneaux, disposés le long des passerelles. Gratuit, ouvert à tous. (Accès au spectacle : pass sanitaire exigé)*



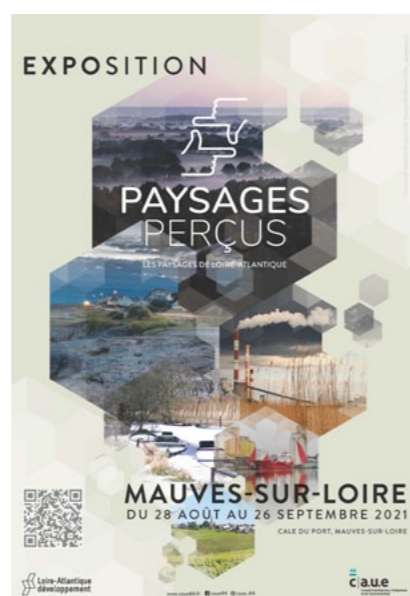
EXPOSITION DE PEINTURE

Pia Rocco est une artiste peintre chilienne, étudiante interprète en clavecin et viole de gambe au Conservatoire de Tours et d'Angers, titulaire d'un master en Design et Communication visuelle, et habitante de notre commune depuis quelques années.

Une exposition de ses œuvres aura lieu du 27 septembre au 3 octobre 2021 à La Chapelle de Mauves-sur-Loire. Des peintures de styles variés y seront présentées, inspirées par la nature, les détails et le réalisme.

Elle interprétera le jour de l'ouverture, le 27 septembre, la musique de la Renaissance de Pompeo Natale, aux côtés des interprètes Suzanne Fischer au violoncelle et Lena Courceulles à la viole de gambe.

Gratuit. (Accès pass sanitaire exigé)*



«PAYSAGES PERÇUS»

Depuis le 28 août jusqu'au 26 septembre 2021, l'exposition «Paysages Perçus» organisée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement en Loire Atlantique) est installée à la Cale du Port !

Cette exposition itinérante en plein air révèle la grande richesse et la diversité des paysages du département, de façon pédagogique. Une jolie balade à organiser en famille.

Gratuit.

Bibliothèque George Sand

LA BIBLIOTHÈQUE EN FÊTE

Le Samedi 16 octobre prochain, la bibliothèque de Mauves-sur-Loire déménage au Vallon pour une journée de fête inédite! Ouvert à tous, petits et grands, vous pourrez découvrir des animations variées tout au long de la journée : des lectures musicales interprétées par Elodie Retière, le spectacle «Une petite place» par la Cie du Théâtre d'Ici et Ailleurs, mais aussi «La Bile» par la Cie Bande de Sauvages en partenariat avec le Petit Théâtre Mauves. Seront également proposés un Bookface par le Club Photo de Mauves ainsi qu'un concert par Les Dimanches Acoustiques. Pour les plus joueurs, des jeux de société seront en libre-service tout au long de la journée ! Retrouvez prochainement toutes les informations sur le site de la commune et sur le portail de la bibliothèque.

Événement gratuit. Bookface sur inscriptions. (Accès au Vallon : pass sanitaire exigé)*

*ces informations sont susceptibles d'évoluer selon les directives du gouvernement.

ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE AVEC
pass COVID-19
sanitaire

Coup de ♥

LES ENFANTS VÉRITABLES
de Thibault Bérard



Suite et complément du bouleversant «Il est juste que les forts soient frappés», ce roman reprend l'histoire de Cléo, en alternant le passé de celle-ci jusqu'à sa rencontre avec Théo et l'époque post-Sarah, dans la famille reconstituée. Dans ce nouveau livre, tout est juste et fort : le récit, les personnages, les mots choisis avec justesse, l'émotion pure, la sensibilité de la plume.

Tourbillon de vie au cœur des vies où tout n'est pas si simple mais où la lumière prend le dessus. Epoustouffant! Soizick.

MAIRIE DE MAUVES

7 rue du Carteron
44470 Mauves-sur-Loire
Tél. 02 40 25 50 36
Mail : mairie.mauves@mauvessurloire.fr

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie

Pharmacie de Mauves : 02 40 25 50 34
Pharmacie de garde : 32 37 (n° national)

Médecins

Dr Christophe Davanne
Dr Marie Imbert
Dr Thomas Labé
Dr Stéphanie Larramendy
Secrétariat commun : 02 40 25 52 59

Infirmières

Mme Épié - Mme Pichard Nathalie
12 place de l'église 02 28 23 17 93

Sage femme

Mme Colin
02 40 25 56 31 - 06 86 83 71 10

Dentistes

Dr T. Malidin
02 40 25 56 42

Podologue

Joanne Mesure
02 28 16 37 03

Kinésithérapeutes

Bettina Gérard
Secrétariat commun : 02 40 25 56 05
2 rue du Choiseau

+ de professionnels du secteur paramédical : www.mauvessurloire.fr

TRANSPORTS

Taxi

Taxi Mauves 06 86 78 68 42
Transport malades - assis 24h/24, 7 j/7

Transports en commun

- TAN - ligne 67 AlloTan 02 40 444 444 Proxitan 02 51 81 78 78 www.tan.fr
- Train Express Régional (TER) : Horaires disponibles en mairie

DÉCHETS

- Collecte hebdomadaire le jeudi pour les conteneurs et sacs jaunes.

- Déchetterie du lieu-dit l'Ébeaupin à Carquefou
Horaires d'ouverture : 7 jours sur 7 de 10h à 17h45. Fermée les jours fériés.
02 40 93 76 71

- Déchets dangereux des ménages
Ils peuvent être déposés dans l'armoire spécifique installée à la déchetterie.

- Encombrants
Appeler le n° vert 0800 00 70 76, de 10h à 18h du lundi au vendredi pour prendre rendez-vous.

- Conteneurs à verre
Parking rue du Cellier • Parking gare routière "La Croix" • Parking stade des Loquets • Angle rue de la Loire et rue de la Plage • Lieu-dit "La Pilette" • Lieu-dit "La Rouauderie" •

- Bac à vêtements
Parking stade des Loquets

ARRÊTÉS DU 15 JUIN AU 15 AOÛT

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Julien Chauvin	18 rue de la Loire	Piscine, modifications d'ouvertures, de façades et changement de toiture
Nantes Métropole	Place de l'église	Aménagement du centre-ville
Benjamin Cabay	14 rue William Turner	Clôture et Carport
David Theriot	12 impasse de la Vallée du Rideau	Pergola
Guy Berthier	16 chemin du Théâtre Romain	Serre (jardin d'hiver)
Julien Bidet	1 rue Jean-Baptiste Musquer	Pergola
Jean-Christophe Louis	30 rue de la Loire	Pergola
Françoise Lurton	72A rue de la Prime	Pose de deux fenêtres de toit
Willy Jonchery	161 chemin de la Borderie	Mur de clôture
Roger Hardy	371 rue de la Chesnaie	Détachement d'un lot à bâtir
Thibaud Salmon	251 rue de la Malorière	Clôture et portail
Jean-Claude Guérin	349 rue de la Potinarderie	Remplacement menuiseries extérieures
Bruno Cosseau	3 rue de la Verdière	Surélévation d'une annexe
Charles Sterchi	49 rue de Paylan	Réfection de toiture
Guy Porée	6 bis rue de la Sensive	Abri de jardin
Valentin Gaborit	3 rue d'Anjou	Extension d'une habitation

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Clément Harel	1bis impasse du Bois	Extension de l'habitation
François Mougel	3810 route de Saint-Mars-du-Désert	Construction d'une maison individuelle
Arnaud Pasquer	2 rue des Sittelles	Construction d'une maison individuelle
Thierry Desannaux	69 route du Mortier	Extension de l'habitation
Yves Tibaud	69 chemin de la Borderie	Réhabilitation d'un garage, clôture
Gautier Bienaime	64 chemin du Pontereau	Construction d'une maison individuelle
Romain Hamon	chemin de la Pilette	Construction d'une maison individuelle

L'état civil

Mariages

25/06/2021 - Gabriel MARTIN & Marie HUGUET
26/06/2021 - Anthony BIZÉ & Alice RENARD
03/07/2021 - Thierry DESANNAUX & Agnès TEXIER
14/07/2021 - David ALLART & Astrid LEFEBVRE
13/08/2021 - Philippe DURAN & Elodie SALÉ

Naissances

18/06/2021 - Élie GUINÉ
14/07/2021 - Camille LAUNEAU
17/07/2021 - Marceau DUCOIN
09/08/2021 - Leo FERNANDEZ DE LA HOZ NAVARRO

Décès

26/06/2021 - Léa MONTAROU, 9 ans.
06/08/2021 - Odette CORABOEUF née AURAY, 95 ans.
06/08/2021 - Marie-Noëlle FÉRY, 45 ans.
12/08/2021 - Gabriel MARTIN, 33 ans.
14/08/2021 - Marie JOYAU née ANDRÉ, 98 ans.

ANNUAIRE PRATIQUE

Services municipaux

Bibliothèque George-Sand 15 rue du Cellier
02 40 25 05 63 - bibliotheque@mauvessurloire.fr
Mardi et vendredi : 16h30-18h30
Mercredi : 11h30-12h30 / 14h30-18h30
Samedi : 10h-12h30
Dimanche : 10h30-12h

Couleurs et Parenthèse 11bis rue du Cellier
Accueil de loisirs - Accueil périscolaire
02 40 25 01 54 - sejmauves@mauvessurloire.fr

Espace Jeunes

02 40 25 07 08 - 06 75 88 13 72
Ouvert de 14h à 18h les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires
espacejeunes@mauvessurloire.fr

Service urbanisme

Uniquement sur rendez-vous
07 60 19 34 97 - 02 40 25 57 79
urbanisme@mauvessurloire.fr

Services techniques

02 40 25 50 36

Complexe sportif "Pré aux oies"
8 avenue de la Gare - 02 40 25 50 29

Nantes Métropole - Pôle Erdre et Loire
02 28 20 22 00

Nantes Métropole
Correspondant Presse

Ouest France Gérard Pageau
g.pageau44@gmail.com ; 06 24 73 17 61

Écoles

École Jules Verne Rue du Cellier
02 51 13 81 45 - http://ecolepub.mauves.free.fr
École Saint-Joseph 24-26 rue de la Mairie
02 40 25 51 11 - ec.mauves.st-joseph@ec44.fr

Poste

Levée du courrier à 16h30, le samedi à 11h
Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi : 14h30-17h
Samedi : 9h30-12h
02 40 25 50 39

Urgences

Médecins et ambulances - 15
Pompiers - 18
Gendarmerie - 17

CLIC intercommunal Loire et Erdre

Béatrice Robert
02 28 22 30 35
clic@mairie-carquefou.fr

PERMANENCES

Bénédicte Gautreau, relais assistantes maternelles :
les mercredis de 9h à 12h à Couleurs et Parenthèse -
02 51 13 03 60

Assistants sociaux : prendre rendez-vous - 02 40 25 61 69

Serge Menand, conciliateur de justice :
permanences chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi après-midi du
mois à la mairie de Carquefou.
Rendez-vous au 02 28 22 22 10

Député de la 5^{ème} circonscription : Luc Geismar

Les rendez-vous à venir



Jusqu'au 26 septembre

MAUVES BALNÉAIRE

Retrouvez **foodtruck et buvette** midi et soir tous les week-ends de septembre. Les concerts au programme :

- 04/09/2021 : **Héron et Duval** (*groove de pioche et blues indomptable*).
- 05/09/2021 : **Philippe Ménard** (*blues*).
- 18/09/2021 : **Sème** (*jazz, musique du monde*).
- 24/09/21 : **Rimo et les imparfaits** (*chanson française*).
- 25/09/21 : **Jour de Fête** (*cabaret swing*).

Accès aux concerts avec «pass sanitaire», plus d'infos disponible sur le facebook «Mauves Balnéaire». **Gratuit**.

EXPOSITION PAYSAGES PERÇUS

Proposée par le C.A.U.E, cette exposition est en accès libre à la cale du port. **Gratuit** (infos page 14).

Jusqu'au 31 octobre

EXPOSITION PHOTO

Exposition «Gouttes» du Photo-club de Mauves-Sur-Loire, visible à la Mairie. **Gratuit**.

Dimanche 5 septembre

VIDE-GRENIERS

De **8h à 17h30** au Champ de foire. Organisé par Les Gris Mauves. Petite restauration et bar. **Entrée Gratuite**.

Samedi 4 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS MAUVES-SUR-LOIRE

SAMEDI 4 SEPT. 2021
De 9h30 à 13h
au complexe sportif du Pré aux Oies

ACCÈS PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE*



Mairie de Mauves-sur-Loire
7 rue du Carteron 44470 Mauves-sur-Loire
02 40 25 50 36
mairie.mauves@mauveysurloire.fr
www.mauveysurloire.fr
Mairie.MauvesLoire

(infos page 12)

Dimanche 19 septembre

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La Commune, Mauves Histoire et la Compagnie Bel Viaggio vous proposent **trois représentations** d'un spectacle à thème à **11h00, 14h30 et 16h00** à la Cale du Port, Mauves Balnéaire. Une exposition d'environ **60 panneaux** sera visible le long des passerelles du pont. Accès au spectacle avec «Pass Sanitaire». **Gratuit** (infos page 14).

Jeudi 23 septembre

RENCONTRE D'AUTEURS

Dans le cadre du festival littéraire et géographique «Les Préférences» organisé par la Maison Julien Graçq du 22 au 26 septembre, **Mauves en Noir** co-organise deux rendez-vous le jeudi 23 septembre :

- **Ballade littéraire sur l'île Ripoche** avec Pascal Dessaint, modératrice Carole de Bénédetti. RDV à 18h15 devant la gare SNCF.
- **Table ronde sur le thème Comment agir en littérature pour le vivant** avec Pascal Dessaint, Francis Tabouret, Irina Téodorescu, modérateur Guénael Boutouillet. **Salle Le Vallon à 19h30**.

A partir du 27 septembre

EXPOSITION DE PEINTURE

L'artiste peintre chilienne **Pía Rocco** exposera ses oeuvres du 27 septembre au 03 octobre à la Chapelle de Mauves-Sur-Loire. **Gratuit** (infos page 14).

Dimanche 3 octobre

TRAIL DE MAUVES EN VERT

Organisé par la section Thouaré-Mauves du Racing Club Nantais. **Compétition pédestre** répartie sur plusieurs formats de courses. Départ de Mauves-Sur-Loire.

Lundi 4 octobre

SPECTACLE-DÉBAT

Dans le cadre de la Semaine Bleue, Le CLIC organise un **spectacle débat**, «**Alerte Isolement**» à **14h30**, salle Renée Losq à Sainte-Luce-sur-Loire (infos page 8).

Les événements du mois de septembre peuvent être reportés ou annulés selon les nouvelles directives du gouvernement pour lutter contre le variant Delta.